

Objet : demande d'annulation de la délibération N° 33 du conseil municipal du 22 avril 2014 : « ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL »

Monsieur le Maire,

Nous venons par la présente vous demander d'annuler la délibération N° 33 du conseil municipal du 22 avril 2014 : « ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL » pour les motifs suivant.

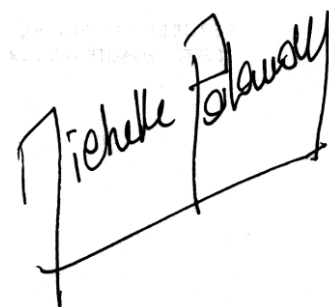
En effet, ce règlement intérieur ne respecte par la loi :

- Il limite le temps de parole des élus ce qui entraîne l'annulation de toute délibération dont l'adoption a vu le temps de parole des élus limité, comme l'a souligné le rapporteur public lors de l'audience du tribunal administratif du jeudi 17 février 2014. Toute la jurisprudence dans ce domaine va également dans ce sens. Malgré les modifications que vous avez demandées dans ce sens, cette limitation persiste dans l'article 23.
- Il ne respecte pas l'article L2121-27-1 du CGCT qui exclut la majorité puisqu'il dit : « Un espace réservé à l'expression des élus **n'appartenant pas** à la majorité municipale »
- Pire même, les deux pages « d'expression des groupes » du Vivre à Givors, ne respectent même pas votre règlement intérieur illégal puisque la répartition des espaces réservés à chaque élu ne correspond aucunement au 1/33 de surface accordé à chaque élu !
- Lors de la réunion de conciliation du 12 mai, vous n'avez pas montré la volonté de respecter la loi puisque vous avez persisté SOIT à limiter le temps de parole des élus SOIT en exigeant qu'ils ne puissent s'exprimer qu'une seule fois par dossier et vous avez maintenu le principe d'accorder un espace à la majorité en écrasant l'opposition. Le fait que d'autres maires d'autres communes ne respectent pas la loi ne vous autorise pas à faire de même.

**Pour toutes ces raisons nous vous demandons d'annuler cette délibération n° 33 du conseil municipal du 22 avril 2014, car elle a adopté un règlement intérieur illégal.**  
Salutations distinguées

Les deux élus du Défi givordin

Michelle Palandre



Alain Pelosato

